

Présents : Irène BADIN, Serge BIESSY, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Cécile VINCENT

Excusés : Sébastien ALLAGNAT, Abdelkader BOUKACEM (pouvoir M. GAUTHIER), Michel NOEL (pouvoir Gilbert LAVAL), Bernard TALBOT, Carine TONEGHIN (pouvoir Y. MOLLON), Nadine TRUFFAUT (pouvoir I. BADIN)

Madame Cécile VINCENT est nommée secrétaire de séance.

Délibérations et délégations

Aucune observation sur le compte-rendu de la séance du 09 mai n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Délibérations et délégations

Monsieur le Maire donne lecture des décisions et délibérations prises depuis la séance précédente :

- Décisions :

- Contrat et renouvellement de contrat de Melle Alice GIROUD, en remplacement de Melle Patricia CHABROUD

- Délibérations :

- Election des membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier,
- Modification du tableau des effectifs,
- Vente par appel d'offre d'une coupe de bois dans la forêt communale,
- Avenant au marché de la construction du restaurant scolaire,
- Décision modificative au budget primitif 2012

Urbanisme

Sont présentés à l'assemblée :

- une demande de certificat d'urbanisme
- cinq déclarations d'intention d'aliéner
- neuf déclarations préalables
- 5 permis de construire

Points divers

Création de voirie :

Au lieudit « Les Côtes », une parcelle constructible a été divisée en deux lots et un permis de construire a été déposé. Une voirie d'une largeur de 8 m a été créée. A l'arrière de ce terrain se trouve un terrain classé en « zone en aménagement futur » susceptible d'être à terme constructible.

Aussi, il est proposé de donner dès à présent un nom propre à cette nouvelle voie communale. Celui-ci pourrait être « **chemin du sansonnet** ».

Le Maire soumet cette proposition à l'assemblée.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) : 16

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La délibération de création de voie sera transmise aux services du cadastre et au service courrier de la Poste.

Décision modificative :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire, et sur demande du trésorier principal, il est proposé de faire une décision modificative du budget primitif 2012 afin d'alimenter une ligne de crédits insuffisamment provisionnée :

	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 658 – Charges diverses de gestion courante	500.00 €	
D 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500.00 €
	<hr/> 500.00 €	<hr/> 500.00 €

Le Maire soumet cette proposition à l'assemblée.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) : 16

La décision modificative est adoptée à l'unanimité.

Subvention à l'association GENERATION MOULINSTOCK :

Lors de foire du 8 mai, une animation musicale a été organisée avec le groupe « la barquette de Givors ». Il avait été convenu que cette animation serait financée pour moitié par l'association Génération Moulinstock et pour moitié par la commission communale du comité des fêtes.

La totalité de la somme ayant été avancée par Génération Moulinstock, le Maire propose de lui verser une subvention de 400 € correspondant à la part de la commune.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) : 16

Le versement de subvention est adopté à l'unanimité.

Pouvoir de police spéciale du Maire, en matière de gestion des déchets ménagers

Suite aux nouvelles dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la refonte de la carte intercommunale, un transfert du pouvoir de police spéciale du Maire, en matière de gestion des déchets ménagers s'établit en direction du président du SMND.

Ce transfert porte uniquement sur le pouvoir de police afférent à la gestion des déchets ménagers. Le maire reste compétent pour intervenir au titre du pouvoir de police générale.

Ce transfert est de plein droit, sauf si le conseil municipal vote en sens contraire avant le 10 juillet (6 mois après l'élection du nouveau bureau).

Le Maire propose à l'assemblée, bien que cette décision lui soit discrétionnaire puisque relevant de son pouvoir de police, que cette prérogative soit conservée au niveau de la commune. En effet, compte tenu de l'organisation et des moyens actuels du SMND et du manque de proximité avec notre commune (le siège du SMND est basé à Heyrieux), ceci semble plus judicieux de conserver une gestion locale des pouvoirs de police.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

Voirie :

- l'appel d'offre pour le point-à-temps a été lancé. Les entreprises doivent déposer leur pli avant le 27 juin.
 - les travaux de voirie seront limités pour l'année 2012, conformément à ce qui était prévu, priorité étant donné à la construction du restaurant scolaire.
 - le curage du ruisseau au chemin du moulin va être réalisé.
 - des travaux sont à prévoir au Triève car le caniveau qui descend du tènement MORIER GENOUD creuse ; ils pourront être étudiés en commission, avec la présence de Monsieur CHABOUD de la Direction Départementale des Territoires.
 - concernant la montée du village, une réunion a été organisée sur place avec le conseil général, qui pourrait participer au financement en complément de la CCVH. Ce dossier devrait être géré en 2013.
 - des grilles et bouches ont été commandées à l'entreprise VAIRAI. Nous sommes dans l'attente d'une date d'intervention.
 - Tardivet : le début des travaux est prévu pour le 9 juillet. Ils consistent en l'aménagement du carrefour, la création de trottoirs, d'un plateau surélevé et d'une zone 30. Leur coût sera pris en charge par la CCVH.
- Une étude sur l'enfouissement des lignes ayant été également réalisée dans le quartier, il est prévu des fourreaux électriques en attente dans le carrefour..

Environnement :

- le massif du Luminaire, réalisé par les agents de la commune, est maintenant terminé. On peut souligner la qualité du travail effectué par les agents.
- Le recrutement de Monsieur BELONY permet d'apporter un état de propreté de la commune qui est appréciable.
- Il reste quelques bancs à positionner
- SDIS : les poteaux à incendie vont être vérifiés par les pompiers les 19, 20 et 21 juin, en présence du syndicat des eaux.

Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :

Cantine/garderie :

En mai, il y a eu 14 jours ouvrables.

- 1 875 repas enfants ont été servis, soit une moyenne quotidienne de 133.9
- 56 repas adultes, soit 4 repas par jour
- 313 garderies du matin, soit 22,35/jour
- 418 garderies du soir, soit 29,85/jour

Du 1^{er} janvier au 1^{er} juin, les recettes sont de 46 584.90 euros, soit un prévisionnel annuel de 101 639.78 €.

Personnel : pendant deux semaines, Madame MAESTRE a été affectée à la cuisine de 8 H 30 à 10 H pour apporter une aide à Christine BIESSY et se familiariser avec le fonctionnement de la cuisine, de façon à pouvoir assurer son remplacement au pied levé en cas de besoin.

Ecoles :

- les conseils d'école sont prévus le 19 juin à 17 h 30 pour la maternelle et le 28 juin à 18 heures pour l'élémentaire.
 - les calechettes ou dictionnaires vont être offerts aux élèves qui partent en 6^{ème}
 - projet patrimoine : la commune a financé un trajet en car ainsi que la confection de jeux (budget d'environ 400 €) ; une visite du château de Vallin a également été organisée.
 - projet écriture : une classe d'élémentaire a écrit un petit livre. La commune a pris son édition en charge (environ 350 €).
 - une rencontre a été organisée avec Mme FOURNERON pour la préparation de la rentrée prochaine. Les effectifs devraient être de 88 enfants en maternelle et 156 enfants en élémentaire, soit un total de 244 enfants et une moyenne de 22.2 par classe (pour mémoire, le seuil actuel de fermeture annoncé par l'inspection académique est de 27.5 élèves/classe).
- Par ailleurs, 4 postes vont être renouvelés : deux postes en maternelle et un poste $\frac{3}{4}$ en élémentaire.

Archives de la commune :

- le vendredi 8 juin, la commune a reçu trois personnes des archives départementales de l'Isère, qui ont contrôlé l'application des règles de conservation et de consultation des archives communales.

La commune s'est engagée à se mettre en conformité avec ces règles.

Un rendez-vous a été organisé en ce sens le 14 juin avec le centre de gestion des collectivités territoriales de l'Isère (CDG) pour entreprendre une démarche de tri de l'arriéré et de classement des archives à conserver. Un diagnostic et un recensement des besoins seront réalisés par leur soin.

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

- rénovation de la petite chapelle : les peintures sont pratiquement terminées et la décoration devrait suivre.

Une grille réalisée par un adjoint au maire empêchant l'accès mais permettant une vue de l'intérieur a été posée par les services techniques. Un dossier de demande de prise en charge technique et financière va être déposé pour permettre la rénovation de l'autel.

- Eglise : l'entreprise BODET est intervenue pour la réparation d'un moteur de la cloche.

- Restaurant scolaire : le délai de livraison des prémurs a retardé le chantier d'environ 2 mois. Leur pose devrait se faire semaine 25 et se terminer semaine 28. Par conséquent, plusieurs entreprises devront intervenir en même temps en juillet. Par ailleurs, un devis pour la reconstruction du mur d'un riverain a été demandé.

- Tondeuse autoportée : elle vient d'être changée après 17 ans de service.

- Fenêtres de la mairie : les mesures ont été prises pour prévoir leur remplacement.

Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

- concert du 11 mai : 121 entrées ont été vendues. Cette manifestation qui est appréciée sera certainement reconduite mais de préférence à l'automne car plusieurs animations sont organisées dans un très court laps de temps au printemps.

- repas des anciens : il a eu lieu le 2 juin. Il a été animé par deux animatrices qui ont l'habitude d'intervenir dans des structures pour personnes âgées. La recette de la quête leur a été offerte. Un cadeau a été remis aux deux doyens de la commune. Martine GAUTHIER remercie les élus qui ont participé à cette journée et dont la présence est particulièrement appréciée par nos aînés.

Jean-Luc FAYET, Animation

Rien de particulier à signaler pour cette commission

Martine GAUTHIER, pour Abdel BOUKACEM, information et communication :

- le bulletin municipal est en cours de rédaction

- une relecture sera faite avant la mise en page.

- le bulletin sera prêt mi-juillet, en vue de sa distribution par les élus.

Compte rendu CCVH

- **Réforme territoriale** : deux séances d'information destinées à l'ensemble des conseils municipaux des 5 communautés sont prévues :
 - . le 9 juillet à Saint-André le Gaz pour présenter la démarche,
 - . le 29 octobre à Saint-Clair de la Tour pour évoquer les pistes de travail
- **construction de logements OPAC** : Daniel VITTE doit recontacter l'OPAC pour relancer le dossier
- **dotation de compensation** : une demande a été faite pour régulariser la situation des ordures ménagères avant la fusion
- **bibliothèque de Saint-Victor** : dans le cadre de la dotation territoriale du conseil général, une demande de subvention pour les travaux d'accessibilité à la bibliothèque sera déposée avant le 1^{er} septembre 2012.
- **fonds de concours** : suite à la demande de Montagnieu, nous avons demandé que des règles précises soient mises en place avant de décider. Cette réflexion sera l'occasion de fixer les montants des fonds de concours pour la maison médicale.
- **subvention à l'association Grain d'Aile** : classée sans suite
- **La commune de Montrevel** dispose de 2 logements T3 disponibles.

Compte-rendu des syndicats

SMABB : le syndicat va engager des travaux de renaturalisation de la Bourbre, avec l'objectif de conserver davantage d'eau dans les rivières et de favoriser la biodiversité.

Questions diverses

Foyer AFIPAEIM : une manifestation va être organisée pour la pose de la première pierre du foyer. Date à confirmer.

Rénovation des logements OPAC : les travaux envisagés devraient être prochainement présentés aux locataires, qui devront se positionner par vote sur leur accord. Les travaux devraient débuter en 2013.

Maison médicale : une réunion de travail sera programmée prochainement en présence du corps médical pour analyser la faisabilité technique et financière du projet. Une rencontre sera ensuite organisée avec les riverains et le groupe « ressources » sera élargi aux habitants qui ont exprimé le souhait d'être associés à ce projet.

Ancien local cantonniers : la municipalité souhaite louer ce local d'une surface de 70 m². Publicité va être faite.

Séance levée à 22 heures